

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 1^{er} février 2013 modifiant l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Nord - Pas-de-Calais

NOR : AFSZ1330045A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;
Vu le décret n° 2012-1286 du 22 novembre 2012 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 3 ;
Vu l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Nord - Pas-de-Calais, modifié en dernier lieu par l'arrêté du 19 décembre 2011,

Arrête :

Article 1^{er}

Dans l'article 1^{er} de l'arrêté du 25 juin 2010 susvisé (membres nommés au titre du a du 3° de l'article D. 1432-15-I, représentants des collectivités territoriales), au lieu de : « M. Éric CORDEAUX », lire : « M. Éric CORBEAUX ».

Article 2

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Nord - Pas-de-Calais :

1. Au titre du d du 2° de l'article D. 1432-15-I (membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie) : M. Jacques QUAGLOZZI, titulaire, en remplacement de M. Yves DELRUE.

2. Avec voix consultative, en qualité de représentant du personnel, désigné par le comité d'agence : M. Sylvain LEQUEUX, en remplacement de M. Patrice DEPELCHIN.

Article 3

Participent au conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Nord - Pas-de-Calais, avec voix consultative, en qualité de représentants du personnel, désignés par le comité d'agence :

M. Sylvain LEQUEUX, titulaire, en remplacement de M. Patrice DEPELCHIN.

Mme Corinne DHAUSSY, suppléante de M. Sylvain LEQUEUX.

M. Daniel LUDWIKOWSKI, suppléant de M. Sébastien NGUGEN.

Article 4

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 1^{er} février 2013.

MARISOL TOURAINE